



OSISKO PUBLIE SON RECUEIL D'ACTIFS INAUGURAL ET SON RAPPORT ESG 2021

Montréal, 19 avril 2022 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer la publication de son recueil d'actifs inaugural et de la deuxième édition du rapport de la Société lié aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), intitulé *Une croissance responsable*.

Recueil d'actifs 2022

Osisko a mis en place un solide portefeuille d'actifs de redevances et de flux de métaux de grande qualité, dans des juridictions favorables, et exploités par des partenaires miniers reconnus. Le portefeuille fournit une exposition à plus de 165 redevances et flux de métaux, incluant 20 actifs en production qui soutiennent les perspectives 2022 d'Osisko de 90 000 à 95 000 onces d'équivalent d'or, à une marge monétaire de 93 %¹. En plus de ces bases solides, une importante croissance interne est prévue au cours des prochaines années, comme en témoigne les perspectives sur cinq ans récemment annoncées s'élevant à un niveau de 130 000 à 140 000 onces d'équivalent d'or en 2026.

Les partenaires miniers d'Osisko continuent d'ajouter de la valeur via l'exploration, par le forage, au cours des cinq dernières années, de plus d'un million de mètres en moyenne par année sur les actifs partagés, créant de la valeur importante grâce aux découvertes, aux ajouts de réserves et de ressources minérales, et aux prolongements de durée de vie des mines et aux expansions de ces dernières. Au cours de l'année 2021, l'estimation d'Osisko des onces d'équivalent d'or attribuables² (après l'épuisement) a augmenté dans toutes les catégories, avec des hausses de 6 % des réserves minérales prouvées et probables, de 12 % des ressources minérales mesurées et indiquées, et de 4 % des ressources minérales présumées.

Sandeep Singh, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Le recueil d'actifs 2022 permet un examen complet de notre unique base d'actifs et fournit les développements important à venir supportant la croissance à court et long terme. À notre avis, la valeur à long terme n'est préservée et créée que si Osisko et ses partenaires opèrent de manière responsable. Dans notre deuxième édition du rapport *Une croissance responsable*, nous nous efforçons de fournir une synthèse globale de notre empreinte en matière d'enjeux ESG, notre ambition constante de nous améliorer et nos accomplissements en lien avec cette ambition au cours de l'année. La Société traverse une phase transformationnelle et nous croyons que ces rapports aideront les parties prenantes à comprendre la valeur fondamentale et la nature durable de nos activités. »

¹ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits (excluant l'épuisement). Pour de plus amples détails, veuillez vous référer au communiqué de presse d'Osisko daté du 24 février 2022 et intitulé « Osisko publie de solides résultats financiers pour l'exercice 2021 et fournit ses perspectives pour 2022 et ses prévisions sur cinq ans » et déposé sur Sedar (www.sedar.com) et disponible sur le site web d'Osisko (www.osiskogr.com).

² Dans le but d'estimer le nombre d'onces d'équivalent d'or attribuables, les actifs de redevances sont présentés en utilisant le pourcentage de produits ou de métal générés attribuable à Osisko. Dans le cas d'un flux de métaux, nous ajustons le pourcentage de métal attribuable à Osisko pour le coût de transfert payable par Osisko afin que le résultat total puisse être considéré sur une base à 100 % attribuable. Pour un aperçu détaillé des réserves et ressources minérales, et de la redevance ou du flux de métaux attribuable à chaque actif, veuillez vous référer au recueil d'actifs sur le site web d'Osisko au www.osiskogr.com. Les estimations d'onces d'équivalent d'or attribuables sont assujetties à une incertitude relative à un nombre de facteurs décrits dans la section Mises en garde du recueil d'actifs disponible sur le site web d'Osisko.

Rapport ESG 2021

En 2021, Osisko a fait progresser sa gestion des enjeux ESG grâce à plusieurs accomplissements importants dans tous les domaines. Les éléments suivants sont des faits saillants de l'engagement d'Osisko à croître de manière durable :

- Publication du **rapport ESG inaugural**, *Une croissance responsable*, visant à mieux communiquer la performance et l'approche de la Société dans la gestion des enjeux ESG;
- Engagement envers le **Pacte mondial des Nations Unies** afin de se conformer formellement à ses dix principes;
- **Partenariat stratégique** avec Carbon Streaming Corporation visant à promouvoir la séquestration du carbone à l'échelle mondiale et les efforts en matière de biodiversité, via des transactions de conventions d'achat de crédits de carbone;
- Utilisation des services d'une tierce partie experte pour l'**estimation initiale de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de catégorie 3** attribuables aux revenus d'Osisko issus des opérations minières sur lesquelles la Société détient un droit;
- Amélioration de la divulgation d'information par Osisko, en conformant cette dernière avec les normes de l'industrie du *Sustainability Account Standards Board* (« **SASB** »); et
- Maintien d'une position de chef de file dans le classement ESG par **MSCI** et amélioration de la position d'Osisko dans le classement des sociétés de métaux précieux de **Sustainalytics**.

Le recueil d'actifs 2022 et le rapport ESG 2021, *Une croissance responsable*, peuvent être trouvés sur le site web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Redevances Osisko détient un portefeuille de plus de 165 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille de Redevances Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Heather Taylor
Vice-présidente, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670 ext. 105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire incluant, mais sans s'y limiter, que les perspectives de production pour 2022 et 2026 seront réalisées, que l'exploration permettra d'ajouter de la valeur à nos actifs, que des développements importants seront réalisés dans les délais prévus et qu'Osisko continuera d'améliorer sa performance liée aux enjeux ESG. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces risques incluent, mais sans s'y limiter : les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; des développements au niveau réglementaire, politique ou économique dans les pays où les propriétés sur lesquelles Osisko détient un droit de redevance, de flux de métaux ou un autre droit se situent, où via lesquels ils sont détenus; les risques liés aux opérateurs des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux de métaux ou un autre droit; la réalisation dans les délais prévus du développement, de l'obtention des permis, de la construction, du début de la production, de l'accroissement de production (incluant les défis opérationnels et techniques) sur les propriétés sur lesquelles Osisko détient un droit de redevance, de flux de métaux ou un autre droit; des variations au niveau du débit et de l'échéancier de production en fonction de l'estimation des ressources minérales ou prévisions de production par les opérateurs des propriétés sur lesquelles Osisko détient un droit de redevance, de flux de métaux ou un autre droit, incluant la conversion des ressources minérales en réserves minérales et la capacité de remplacer les ressources minérales; une issue défavorable à des défis ou litiges liés aux titres miniers, permis ou autorisations en lien avec des propriétés sur lesquelles Osisko détient un droit de redevance, de flux de métaux ou un autre droit; des opportunités d'affaires qui se présentent à, ou initiées par Osisko; la disponibilité en continu du capital et du financement et les conditions économiques générales, les conditions de marchés et d'affaires; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation des propriétés sur lesquelles Osisko détient un droit de redevance, de flux de métaux ou un autre droit, incluant, sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissements ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils, ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis et les mesures des gouvernements envers la propagation de la COVID-19 et l'efficacité de ces mesures et l'impact potentiel de la COVID-19 sur les affaires, les opérations et la condition financière d'Osisko. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction, incluant, sans s'y limiter, l'exploitation continue des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faite par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes (incluant les attentes liées au développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production); l'absence de développement défavorable lié à toute propriété importante sur laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; que les énoncés et estimations liés aux réserves et ressources minérales et effectués par les propriétaires ou opérateurs des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit soient exacts; les revenus stables de la Société et les actifs liés à la détermination du statut PFIC (Passive Foreign Investment Company); l'intégration des actifs acquis; et l'absence de tout facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, événements ou résultats diffèrent de ce qui est anticipé, estimé et attendu.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Dans ce communiqué de presse, Osisko s'appuie sur des informations publiques divulguées par des tierces parties en lien avec ses actifs et ne peut conséquemment assumer la responsabilité des divulgations publiques de ces tierces parties. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.